

Prénom/nom .....

Adresse .....

NPA/localité .....

Coordonnées de l'organe public responsable du fichier .....  
(exemple : Service, Direction, Commune, etc.)

.....

.....

.....

Lieu et date .....

## **Demande d'accès à mes données personnelles**

*Veillez choisir la formulation adéquate :*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur

Madame la Cheffe de service, Monsieur le Chef de service,

Madame la Conseillère juridique, Monsieur le Conseiller juridique,

Me fondant sur les articles 27 et suivants de la Loi du 23 octobre 2023 sur la protection des données (LPrD ; RSF 17.1), je vous prie de bien vouloir m'informer si des données personnelles me concernant sont traités par votre organe, le cas échéant, de me les communiquer par écrit, et de me renseigner sur les points suivants (*cocher ce qui convient*) :

- le nom et l'adresse du responsable du fichier, soit l'organe public qui décide du but et du contenu du fichier ;
- la dénomination et la liste des données personnelles (catégorie de données) ;
- la base légale (expresse en cas de traitement de données sensibles) ;
- le but du fichier et la justification de la nécessité du traitement en cas de traitement de données sensibles ;
- les destinataires réguliers des données ;

Je vous saurais gré de me confirmer que les renseignements communiqués sont exacts et mis à jour (art. 9 LPrD). Aux termes de l'article 29 alinéa 3 LPrD, toute décision de refus, de restriction ou d'ajournement de la présente requête doit être dûment motivée, et est sujette à recours (art. 34 LPrD). En outre, en application de l'article 28 alinéa 3 LPrD, la procédure est en principe gratuite.

*Veillez choisir la formulation adéquate :*

En vous remerciant d'avance pour votre collaboration, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, Madame la Cheffe de service, Monsieur le Chef de service, Madame la Conseillère juridique, Monsieur le Conseiller juridique, mes salutations distinguées.

Lieu, Date, Signature .....

**Annexe** : Copie de la pièce d'identité / du passeport ; Possibilité de se présenter sur place avec une carte d'identité / un passeport pour les personnes qui ne souhaitent pas fournir une copie de la pièce d'identité / du passeport par courrier.